



Les CCLP face aux fusions des SLSP

Exemple dans la plus grande SLSP de Wallonie, à Charleroi

(Présentation établie en mai 2018)



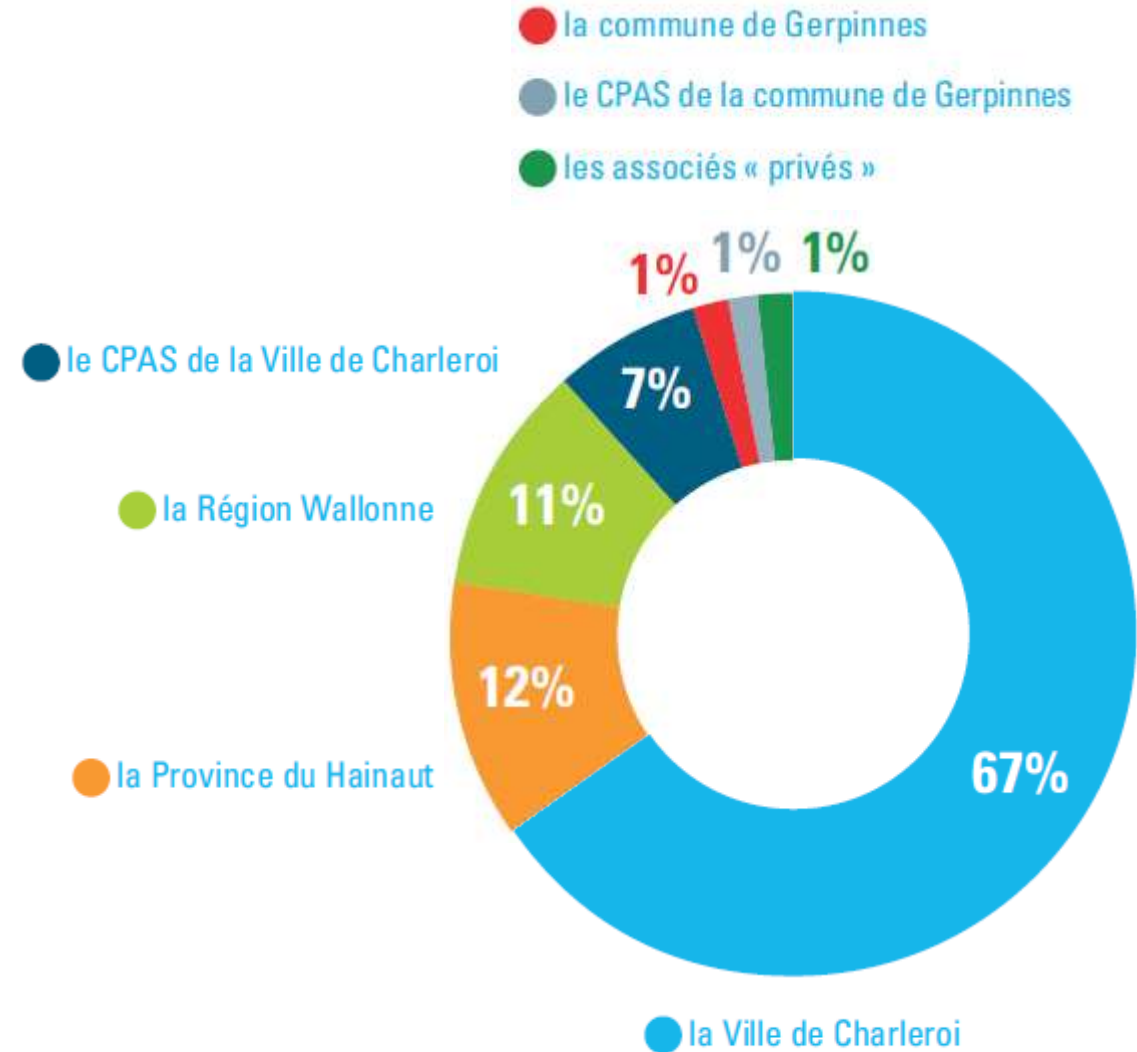
1er juillet 2013 → fusion des cinq SLSP de Charleroi

- La Carolorégienne (*Charleroi, Lodelinsart, Couillet*)
- Versant Est (*Montignies-sur-Sambre, Gilly*)
- Logis Moderne (*Monceau, Goutroux*)
- Val d'Heure (*Marchienne au pont, Jumet, Gosselies*)
- Foyer Marcinellois (*Marcinelle*)

création de 

 la plus grande SLSP de Wallonie avec près de

 10.000 logements



Fusion des cinq C.C.L.P. carolorégiens

Conformément aux dispositions de l'article 39 de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 31 janvier 2008

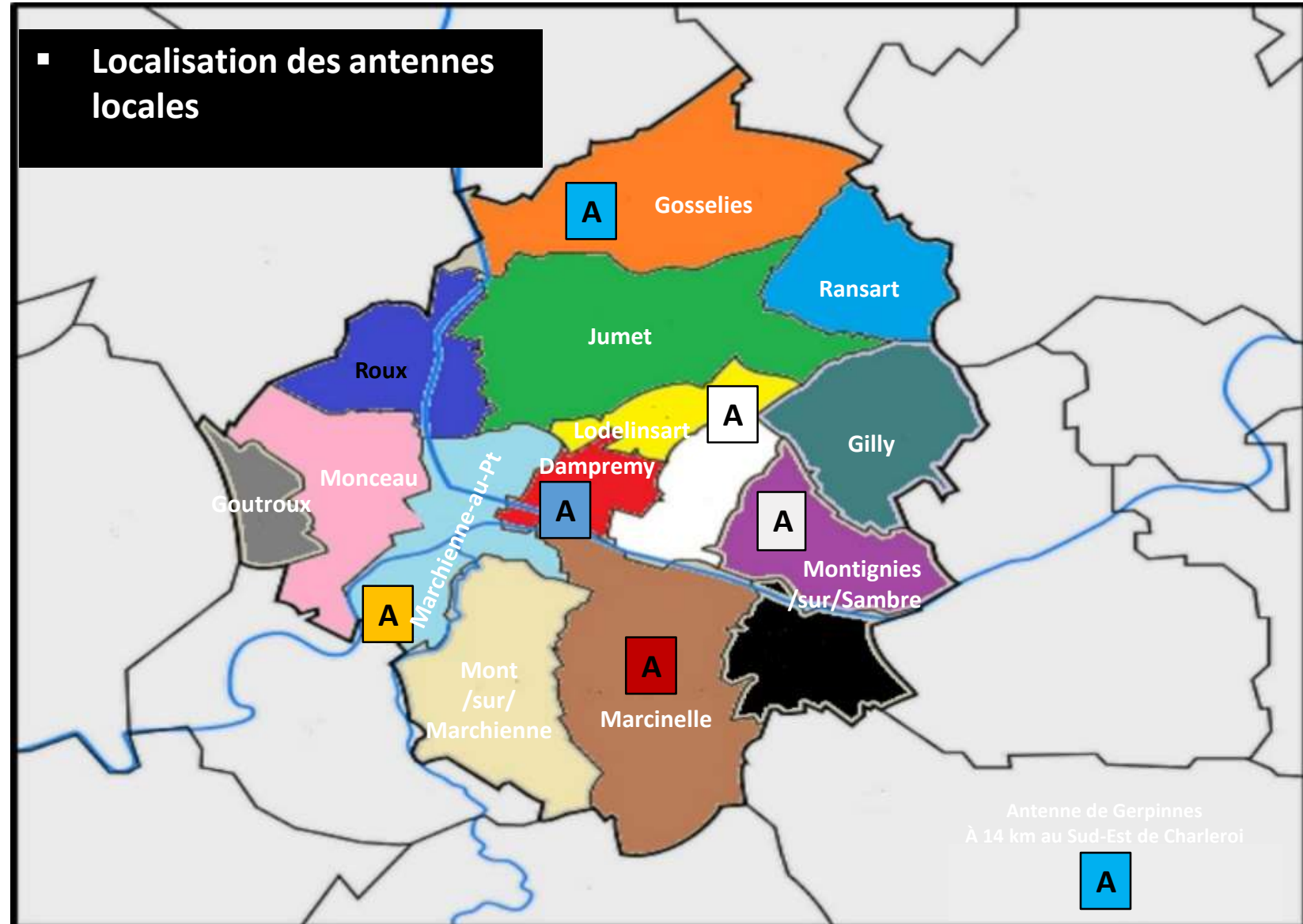
- CCLP de la Carolorégienne = 12 membres
- CCLP du Foyer Marcinellois = 9 membres
- CCLP du Versant Est = 9 membres
- CCLP du Val d'Heure = 15 membres
- CCLP du Logis Moderne = 7 membres

Création nouveau C.C.L.P.

Sous l'appellation de C.C.L.P. de la Sambrienne
avec **52** membres

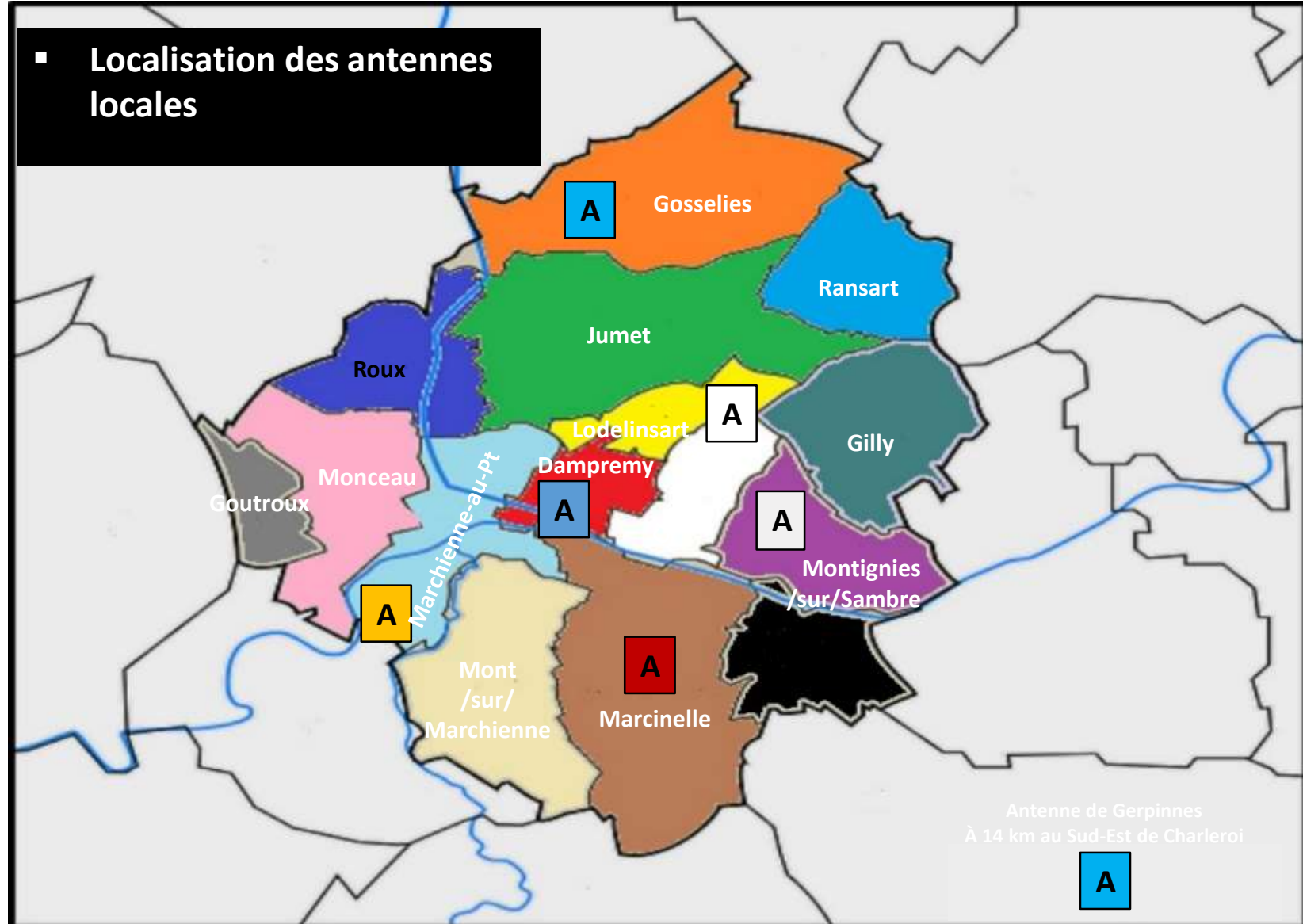
Éléments ayant influencé l'organisation du CCLP

- Le nombre important de logements (10.000) et de résidents (+ de 20.000).
- La dispersion des chantiers sur une vaste étendue géographique.
- La nécessité de maintenir une proximité maximale avec les habitants.
- Le souci de dispenser une information permanente et de qualité.



Les antennes locales

- Dans des locaux mis à disposition par la SLSP
- Gérées par un membre du CCLP
- Equipées de mobiliers de bureau convivial
- Matériel informatique, connexion internet et GSM mis à disposition du responsable, par le CCLP



La mission des antennes locales

Assurer des permanences pour les résidents afin de :

- Les renseigner sur leurs droits & devoirs.
- Les aider dans leurs démarches administratives, financières & sociales avec la SLSP.
- Recueillir tous les problèmes communs à un groupe d'habitants, d'un immeuble ou à un quartier.
- Enregistrer, les demandes des locataires non-solutionnées à l'issue d'un délai raisonnable.
- Informer le bureau du CCLP des problèmes, demandes et informations portés à sa connaissance.

Le bureau du CCLP

Organisation du travail de gestion du CCLP

Préparation de l'ordre du jour des assemblées et réunions, transmission des convocations aux membres

Interlocuteur privilégié avec la S.L.S.P.

Chargé des relations avec des organes extérieurs à la SLSP (CPAS, Régie de quartiers, etc...)

L'assemblée du CCLP

Mensuelle (*avec ajout si nécessaire*), ouverte à tous les locataires & propriétaires

Discussion sur les sujets d'actualité dans le domaine du logement social

Accueil des nouveaux locataires

Préparation des sujets à porter à l'ordre du jour des réunions avec la SLSP

Organisation d'évènements sociaux ou d'animations culturelles

Rencontres CCLP – SLSP

Compte tenu des nombreux sujets à traiter, deux types de réunions ont été mis en place

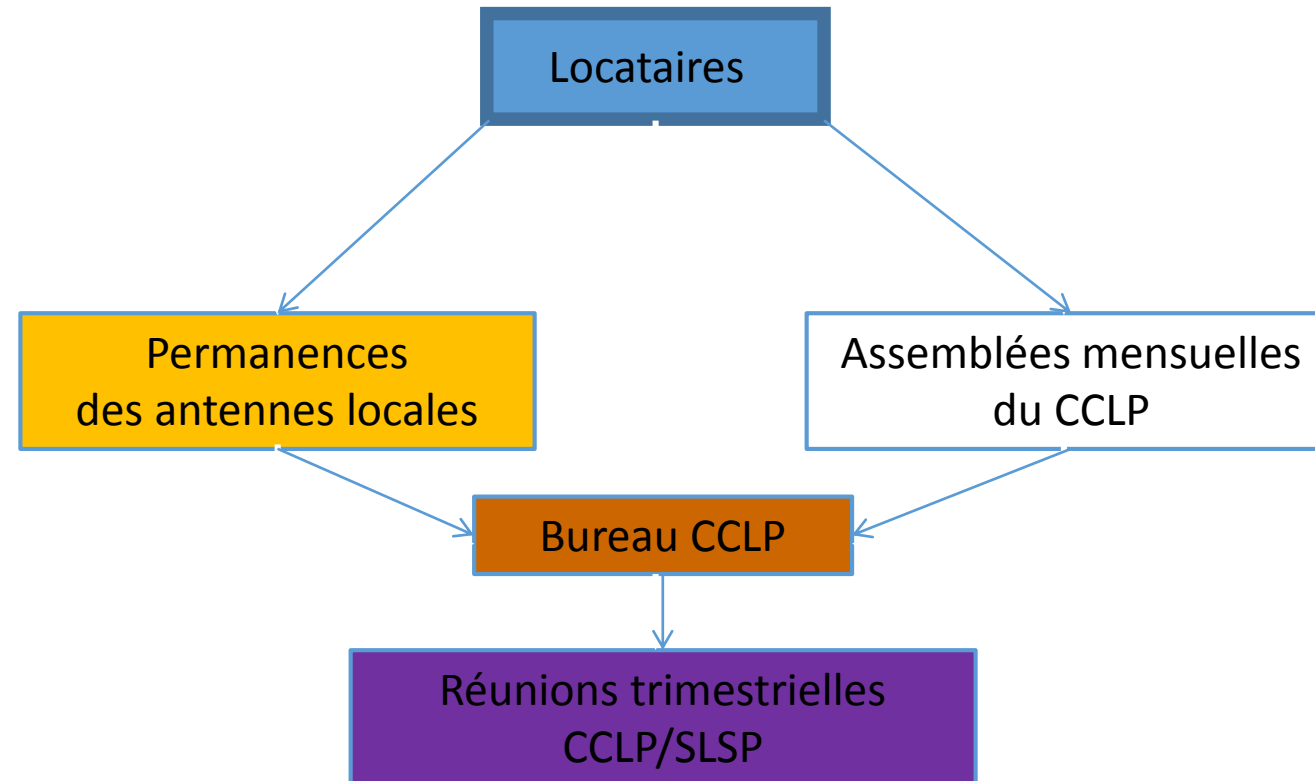
Réunion « Technique et entretien » - Bimestrielle

Traitement des problèmes techniques et d'entretiens qualifiés de « communs »
Interpellation à propos des problèmes « individuels » non résolus dans un délai raisonnable.

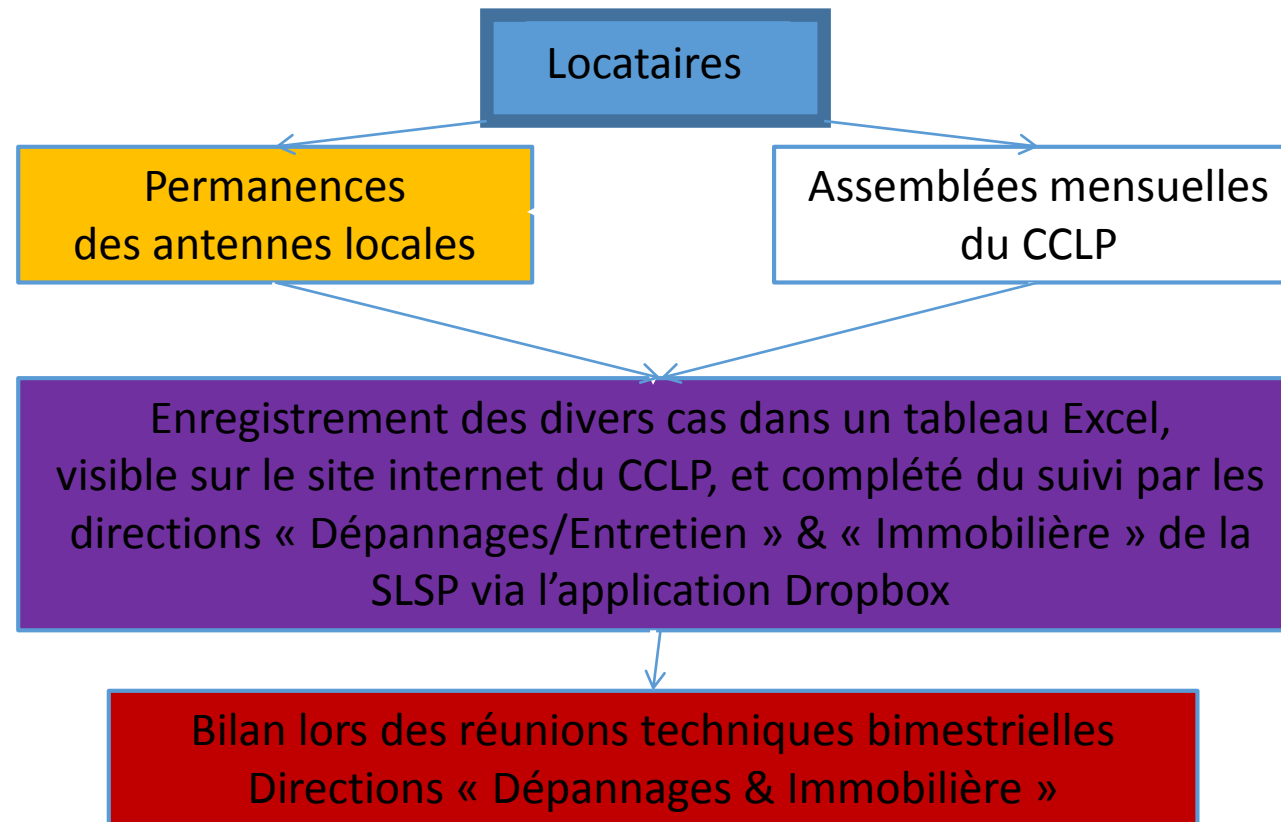
Réunion « normale » - Trimestrielle

Communication de la SLSP vers le CCLP
Traitement des sujets sociaux, locatifs et financiers
Questions du CCLP, à l'exclusion des demandes techniques.

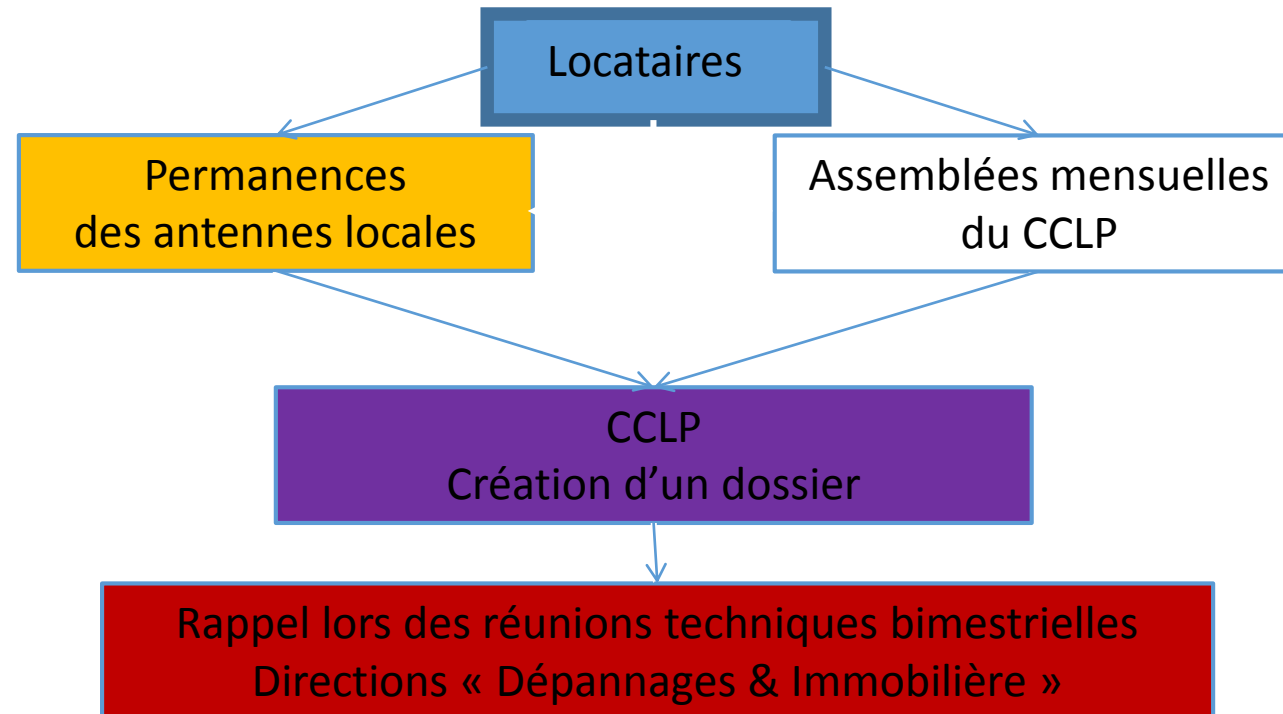
Traitement des questions administratives, financières et sociales



Traitement des questions techniques « communes »



Traitement des questions techniques « individuelles » (uniquement non traitées dans un délai raisonnable)



Brochure destinée au nouveaux locataires

Tous les renseignements concernant le CCLP sont inclus dans un chapitre qui lui est consacré au sein de la brochure de bienvenue publiée par « La Sambrienne » et distribuée à tous les nouveaux locataires depuis janvier 2015. Cette documentation est réactualisée chaque année.



Revue trimestrielle publiée par la Sambrienne

- Mise à disposition du CCLP de pages pour insertion des articles et informations à destination des résidents.
- Dans chaque revue, publication des jours d'ouverture des permanences locales du CCLP, ainsi que des coordonnées internet et téléphoniques des responsables CCLP.
- Participation d'un membre du CCLP au comité de rédaction de la revue.



Sites internet

Le CCLP dispose d'un site internet qui lui est propre à l'adresse suivante **lasambrienne.cclp.be** où figurent notamment : Les renseignements concernant le CCLP et la SLSP, les procès-verbaux des assemblées & réunions, le tableau de suivi des problèmes « communs », des informations diverses en fonction de l'actualité.

Certaines rubriques plus confidentielles, publiées via une porte « IntraWeb » ne sont accessibles qu'aux membres du CCLP.

La SLSP dispose de son site et y diffuse toute information utile et relaie le contenu du magazine trimestriel.

Bilan de l'organisation

Après 5 ans de fonctionnement, les objectifs de départ sont totalement ou partiellement rencontrés. Moyennant des adaptations et corrections au fur et à mesure, on estime que le résultat est positif, tant pour le CCLP et les locataires représentés que pour la SLSP.

- > Meilleure connaissance et information des locataires
- > Relais importants pour les questions et soucis techniques
- > Communication et échanges renforcés
- > Une question constante en tête: quel est l'intérêt du locataire?

Souhait de pérennisation de l'organisation, y compris après les élections

- > Nécessité absolue d'une convention-cadre portant bien son nom

Éléments limitants et pistes d'amélioration

Ressources du CCLP limitées

Nombre de membres

Représentations de tout le territoire

Manque de connaissance et formations

Sur la réglementation

Dans les tâches administratives

Dans la gestion d'un groupe

Parfois même des missions du CCLP

Suggestions

Un profil pour les membres? Une formation ? Des réunions d'informations régulières?

MERCI

David Conte
Référent social
d.conte@lasambrienne.be